

Alain LEBRUN

Avocat au Barreau de Liège
Spécialiste en Droit de l'Urbanisme et de l'Environnement

Axelle CHARLIER

Avocate au Barreau de Liège
D.E.S. en Criminologie

Le 29 août 2014

Commune de Stavelot
Collège communal
Place Saint Remacle, 32
4970 STAVELOT

FAX : 080/88 00 65

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs,

N.réf : PISCINE DE STAVELOT 00001298 AL/LR/1
V.réf :

Je vous remercie de me faire parvenir une copie du permis unique relatif à la piscine communale et de bien vouloir me dire si vous utilisez le système aujourd'hui jugé comme archaïque de chloration des eaux.

J'imagine que ce permis unique comporte les prescriptions relatives au déversement d'eaux usées.

La présente vous est adressée au nom de l'a.s.b.l. *Avala (Association pour le val d'Amblève, Lienne et affluents)* dont le siège social est situé Chession, 61 à 4987 Stoumont, et ce sur les articles 10 et suivants du Code de l'environnement.

Respectueusement.

Alain LEBRUN
avocat.

Contacts

☒ Place de la Liberté, 6
4030 GRIVEGNÉE
☎ 04/227.72.93 ☎ 04/227.10.94
@ a.lebrun@avocat.be

Aspects financiers

Compte honoraires : BE82.0631.0162.0568
Compte-tiers : BE71.0631.0162.0669
N° d'entreprise et TVA : BE.0850.936.260

*** RAPPORT TX FAX ***

EMISSION OK

N° TX/RX	0402
ADR. DESTINATAIRE	080880065
M. PASSE/S. ADRESSE	
ID DESTINATAIRE	
HEURE DEB.	29/08 06:24
DUREE	00' 18
PGS.	1
RESULTAT	OK

Alain LEBRUN

Avocat au Barreau de Liège
Spécialiste en Droit de l'Urbanisme et de l'Environnement

Axelle CHARLIER

Avocate au Barreau de Liège
D.E.S. en Criminologie

Le 29 août 2014

Commune de Stavelot
Collège communal
Place Saint Remacle, 32
4970 STAVELOT

FAX: 080/88 00 65

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs,

N.réf : PISCINE DE STAVELOT 00001298 AL/LR/1

V.réf :

Je vous remercie de me faire parvenir une copie du permis unique relatif à la piscine communale et de bien vouloir me dire si vous utilisez le système aujourd'hui jugé comme archaïque de chloration des eaux.

J'imagine que ce permis unique comporte les prescriptions relatives au déversement d'eaux usées.

La présente vous est adressée au nom de l'a.s.b.l. *Avala (Association pour le val d'Amblève, Lienne et affluents)* dont le siège social est situé Chession, 61 à 4987 Stoumont, et ce sur les articles 10 et suivants du Code de l'environnement.

Respectueusement.

Alain LEBRUN
avocat.

